

Informations de base	
2011/2807(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'Érythrée: le cas de Dawit Isaak Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde Zone géographique Érythrée	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
15/09/2011	Décision du Parlement	T7-0394/2011	Résumé
15/09/2011	Résultat du vote au parlement		
15/09/2011	Débat en plénière		
15/09/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/2807(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0505/2011	13/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0507/2011	13/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0509/2011	13/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0510/2011	13/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0511/2011	13/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0512/2011	13/09/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0394/2011	15/09/2011	Résumé

Résolution sur l'Érythrée: le cas de Dawit Isaak

2011/2807(RSP) - 15/09/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Suite au débat qui a eu lieu le même jour, le Parlement européen a adopté par 53 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention, une résolution sur l'Érythrée et le cas de Dawit Isaak.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Le Parlement rappelle que le 23 septembre 2011, M. Isaak, ancien reporter pour un journal indépendant en Érythrée, aura passé dix années entières en prison sans aucune inculpation, ni jugement ou procès et qu'il est considéré comme prisonnier de conscience par la communauté internationale. Il exprime donc des craintes pour la vie de M. Isaak, compte tenu des conditions de détention, connues pour être dures, dans les prisons érythréennes et de l'impossibilité pour celui-ci d'avoir accès aux soins de santé nécessaires. En conséquence, il **appelle les autorités érythréennes à libérer immédiatement Dawit Isaak** et d'anciennes personnalités de haut rang. Dans le cas où cette libération ne pourrait intervenir immédiatement, il appelle le pouvoir érythréen à fournir une assistance médicale et juridique aux prisonniers et demande à des représentants de l'Union européenne et de ses États membres de rencontrer M. Isaak afin de pouvoir connaître ses besoins.

Le Parlement appelle la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à renforcer les efforts déployés par l'Union européenne et ses États membres pour obtenir la libération de Dawit Isaak. Dans la foulée, les députés suivent avec intérêt l'action en *habeas corpus* qui a été engagée en juillet 2011 par des avocats européens devant la Cour suprême d'Érythrée dans l'affaire de M. Isaak.

Il appelle également le Conseil à recourir davantage aux mécanismes de dialogue liés au programme d'aide au développement de l'Union en faveur de l'Érythrée afin de trouver d'urgence des solutions qui aboutissent à la libération de prisonniers politiques et à une amélioration de la gouvernance démocratique dans ce pays. Dans ce contexte, le Parlement demande au Conseil de veiller à ce que **l'aide au développement octroyée par l'Union européenne ne profite pas au gouvernement érythréen** et qu'elle soit utilisée strictement pour répondre aux besoins de la population érythréenne.

Le Parlement demande une nouvelle fois la tenue d'une conférence nationale intra-érythréenne qui réunisse les différents responsables des partis politiques et des représentants de la société civile afin de trouver une solution à la crise actuelle et d'engager le pays sur la voie de la démocratie, du pluralisme politique et d'un développement durable.